



2 millions d'euros de retombées économiques du festival

L'enquête de la CCI démontre que les spectateurs du festival mondial de théâtres de marionnettes dépensent notamment plus d'un million d'euros pour leurs repas durant la période festive.

La CCI des Ardennes a mené une enquête auprès des spectateurs du dernier festival mondial en interrogeant 7 000 personnes et auprès des professionnels de la couronne carolo-macérienne en sondant 850 d'entre eux (commerçants, restaurateurs, hôteliers, transporteurs, etc). But de l'enquête : déterminer autant que faire se peut le volume de retombées économiques du festival.

Elle révèle que la manifestation de dix jours a vu défiler 145 000 personnes qui ont, au total, tout achat confondu, dépensé quelque deux millions d'euros. Même si les spectateurs ont séjourné individuellement moins longtemps (2,5 jours en moyenne) qu'en 2003, leur

dépense moyenne pour se loger s'élève à 30,70 euros par jour et par personne, soit une globale de 375 000 euros.

L'enquête démontre que 53% des festivaliers déjeunent dans des établissements de restauration rapide et 37% dans des restaurants traditionnels. La dépense moyenne de leurs repas par personne et par jour est évaluée à 14 euros, soit une dépense totale de plus d'un million d'euros durant dix jours.

Autres statistiques intéressantes : 70% des festivaliers ont fréquenté les commerces de Charleville-Mézières. L'offre commerciale est considérée comme bonne à excellente pour plus de 60% d'entre eux. De surcroît, 80% des festivaliers interrogés qualifient de bon à

très bon l'accueil dans les commerces. À noter qu'en retirant le coût de l'hébergement, des repas et des spectacles, le budget moyen de consommation de nombre de festivaliers atteint par jour et par personne 22 euros, soit une dépense totale estimée à 560 000 euros. L'enquête démontre aussi que, durant le festival, 43% des entreprises ayant augmenté sensiblement leur chiffre d'affaires sont des bars, des restaurants et des hôtels. *"Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé, l'augmentation est de 21%"* soulignent les enquêteurs de la CCI des Ardennes.

Enquête disponible sur le site de la CCI : www.ardennes.cci.fr